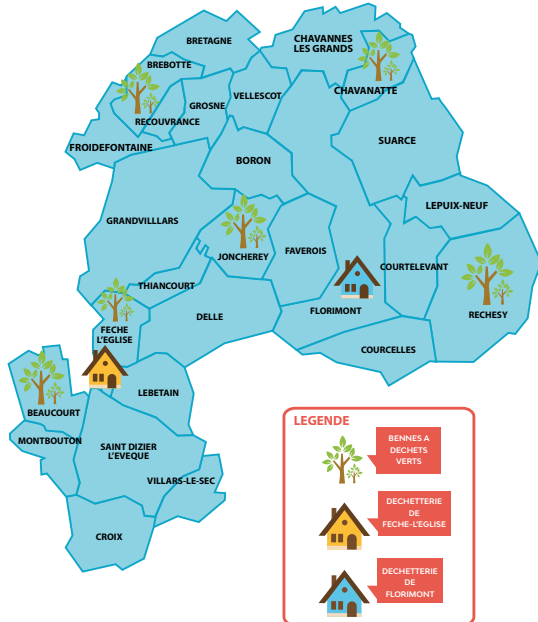


TRIER, C'EST BIEN, RÉDUIRE SES DÉCHETS, C'EST ENCORE MIEUX !

Le déchet le plus facile à traiter étant celui que l'on ne produit pas, ci-dessous quelques exemples d'actions possibles au quotidien pour réduire la quantité de déchets :

- **Le « Stop Pub »** : cet autocollant prévu pour les boîtes aux lettres permet d'éviter environ 40 kg de prospectus par an.
- **Le compostage** : les déchets verts et les restes de cuisine peuvent produire un humus de qualité, ce qui permet d'éviter entre 100 et 150 kg de déchets par personne et par an.
- **L'achat malin** : en magasin, des choix judicieux en faveur des recharges, des produits en vrac ou en gros conditionnement peuvent faire économiser environ 25 kg de déchets par personne et par an.
- **Ledon** : des associations - comme Inser'Vêt (06.52.41.86.11 - www.inser-vet.com) - collectent les vêtements usagés, les livres, les meubles. Certains objets peuvent en effet encore servir à d'autres.

Carte des équipements CCST



Lien utile :

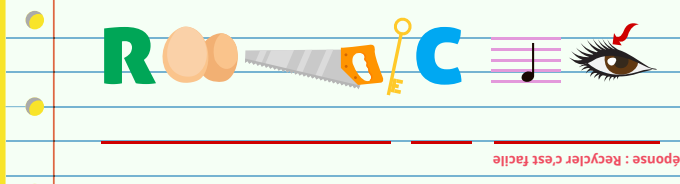
📄 - Guide du tri CITEO : www.consignesdetri.fr



JEUX : ES-TU UN HÉROS DU TRI ?

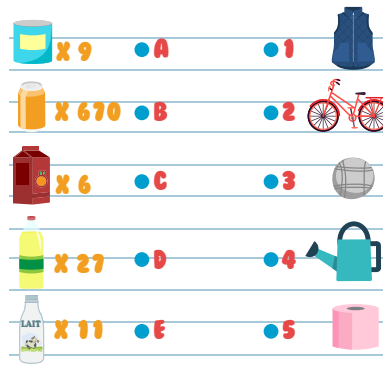
REBUS

Décrypte la phrase à l'aide des dessins



LIENS

Relie les points correspondants



Réponses : A3-B2-C5-D1-E4

CONTACT

Pour toute question ou renseignement, n'hésitez pas à contacter directement le Service Ordures Ménagères de la Communauté de communes du Sud Territoire

ACCUEIL SERVICES TECHNIQUES

6, rue Juvénal Viellard
Site des Forges - BP 107 - 90600 GRANDVILLARS
Tel : 03.84.23.50.81

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Le vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Mail : loredana.caillet@cc-sud-territoire.fr



www.cc-sud-territoire.fr

Trier, c'est pas compliqué !

CONNAITRE LES BONS GESTES

ÉDITION MATERNELLE ET PRIMAIRE



www.cc-sud-territoire.fr

LA NATURE RECYCLE, ET NOUS ?

Depuis des millions d'années, la Nature recycle les déchets qu'elle produit : les feuilles des arbres sont par exemple décomposées par des bactéries et des champignons et se transforment en humus qui se mélange à la terre.


Avec l'augmentation de la population et le développement de l'industrie, la Nature n'a plus le temps de recycler : les déchets s'entassent et les ressources s'épuisent.

De plus, certains déchets dangereux pour les êtres vivants ne peuvent pas être recyclés par la Nature.

C'est donc à nous, citoyens et habitants, petits et grands, chacun à notre niveau, de nous occuper de nos déchets en limitant leur quantité et en les triant afin qu'ils puissent être récupérés et réutilisés.

Ce dépliant est là pour t'aider à connaître les bons gestes et pour agir. Garde-le et n'hésite pas à le montrer à ta famille !

LE SAIS-TU ?

- Chaque français produit en moyenne 568 kg de déchets par an (Ademe, 2018) ce qui équivaut au poids d'un ours ! 

- Chaque tonne (= 1 000 kg) de cartons d'emballage recyclée fait économiser 2,5 tonnes de bois nécessaires pour produire de la pâte à carton et à papier.

Indissociable de toute politique de gestion des déchets, la sensibilisation fait partie intégrante de la mission assurée par la Communauté de communes du Sud Territoire (CCST). Chaque année, un programme pédagogique et ludique d'animations gratuites est ainsi proposé aux écoles. Il permet de former les petits citoyens de demain en sensibilisant les enfants à la problématique des déchets et plus largement à la protection de l'environnement.

CONSIGNES DE TRI

JE DÉPOSE DANS LE BAC AU COUVERCLE JAUNE, EN VRAC SANS SAC PLASTIQUE :



- Briques alimentaires
- Cartons, papiers, journaux, revues, magazines, enveloppes
- Emballages en acier et aluminium (et non en verre !) : boîtes de conserve vidées, cannettes, barquettes aluminium bien vidées
- Aérosols
- Bouteilles et flacons en plastique vides : bouteilles d'eau, de lait, d'huile ménagère, flacons de produits ménagers, de gel douche, shampoings



JE DÉPOSE DANS LE BAC AU COUVERCLE BLEU DANS UN SAC :



- Pots de produits laitiers (yaourts, crème fraîche...)
- Suremballages, sacs et films plastiques
- Barquettes en plastique ou polystyrène
- Cartons gras
- Gobelets en plastique
- Couches
- Divers objets en plastique



Attention !

il est essentiel de bien trier : si un bac ne contient pas les bons déchets, c'est l'ensemble du bac qui est refusé !

D'autres déchets doivent être apportés en déchetterie ou déposés dans les conteneurs dédiés au verre :

DANS LES CONTENEURS POUR LE VERRE :



- Bouteilles en verre vides sans bouchon ou couvercle
- Bocaux et pots en verre vides sans bouchon ou couvercle



EN DÉCHETTERIE (À FÊCHE L'ÉGLISE OU À FLORIMONT) :



- Métaux
- Encombrants
- Déchets verts
- Gravats inertes
- Lampes
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- Piles et accumulateurs
- Déchets diffus spécifiques (DDS) : peintures, vernis, engrais, produits à base d'hydrocarbures...

- Pneumatiques
- Encombrants
- Textiles
- Huiles de vidange
- Huiles de friture
- Cartons volumineux
- Verre
- Bois

